

APPEL À CANDIDATURES



DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE POUR L'ÉDITION DES TROPHÉES PRO BONO 2020 !



Les Trophées Pro Bono rassemblent chaque année, autour des mêmes valeurs de solidarité et de générosité, avocats et élèves-avocats parisiens investis dans des causes telles que l'accès au droit, à la culture, la protection des droits de l'Homme, l'insertion et le soutien des plus exclus, ou encore la protection de l'environnement.

Vous êtes élève avocat ou avocat - exerçant à titre individuel, au sein d'un cabinet ou encore membre d'un collectif d'avocats - et mettez bénévolement votre expertise professionnelle au profit d'actions d'intérêt général, candidatez aux Trophées Pro Bono 2020 afin de mettre en avant votre engagement solidaire et les actions que vous soutenez !

Outre les récompenses symboliques, cet événement constitue une vitrine exceptionnelle de l'engagement solidaire des membres du Barreau de Paris et l'occasion de susciter des vocations en montrant à tou.te.s les actions menées par nos consœurs et confrères. Toutes les candidatures font ainsi l'objet d'un mini court-métrage promotionnel dévoilé lors de la Cérémonie de remise des Trophées puis diffusé sur internet.

CINQ INITIATIVES SERONT RÉCOMPENSÉES LORS DE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES TROPHÉES LE 14 OCTOBRE 2020 :

- **Le Prix Henri Leclerc** (dédié à un élève ou un avocat de moins de 5 ans d'exercice désigné par un vote électronique ouvert à tous les avocats du barreau et aux élèves-avocats de l'efb)
- **Le Prix solo** (récompensant l'engagement d'un avocat individuel)
- **Le Prix en Équipe** (récompensant l'engagement d'un cabinet ou d'un collectif d'avocats)
- **Le « Prix des Avocats »** récompensant une candidature, toutes catégories confondues, sur la base d'un vote électronique ouvert à tous les avocats du Barreau de Paris.



ET POUR LA PREMIÈRE FOIS CETTE ANNÉE, UN PRIX SPÉCIAL «PARIS-QUÉBEC» qui sera remis à deux lauréats, un avocat parisien et un avocat québécois, pour récompenser des projets pro bono à vocation solidaire, sociale ou humanitaire et portant les valeurs et principes de la Francophonie. Ce prix traduit l'universalité du serment de l'avocat et le rapprochement du Barreau de Paris Solidarité avec son homologue québécois Justice Pro Bono, réalisé avec le soutien du service de Coopération et d'Action Culturelle du Consulat Général de France à Québec et de la Coopération France-Québec. Grâce à ce soutien, les lauréats québécois et français participeront à la Cérémonie des Trophées Pro Bono à Paris le 14 octobre 2020 ainsi qu'à la cérémonie de remise des distinctions honorifiques Avocat émérite du Barreau du Québec à Montréal en novembre 2020 et pourront rencontrer ainsi les principaux acteurs du pro bono des deux barreaux !

MODALITÉS DE CANDIDATURE



POUR DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE...

Les dossiers de candidatures sont adressés par mail à l'adresse **barreausolidarite@avocatparis.org** avant le 31 juillet 2020. Le candidat indiquera en objet du mail « Candidature Trophées pro bono 2020 » - suivi de son nom ou du nom de son cabinet ou de son collectif d'avocats.

—
Clôture du
concours :
31 JUILLET
2020
—

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DOIVENT COMPORTER :

- La **mention de la catégorie** dans laquelle le candidat souhaite concourir parmi les catégories suivantes : Prix Henri Leclerc / Prix Solo / Prix en Équipe
- Une **page maximum de présentation** du projet sur lequel le candidat est intervenu, incluant un descriptif de l'association qui porte le projet s'il y a lieu, ainsi qu'une description du projet lui-même, son origine, ses bénéficiaires, ses objectifs et ses résultats.
- Une **brève explication** des modalités d'investissement du candidat pour la réalisation ou le développement du projet.
- **Toute annexe complémentaire** (rapport, statistiques, visuels, vidéos, etc.).

Justice
PRO BONO

Avocates et avocats bénévoles



SI LE CANDIDAT SOUHAITE CONCOURIR AU PRIX SPÉCIAL «PARIS-QUÉBEC», son dossier de candidature doit explicitement le mentionner et comprendre une page supplémentaire maximum dans laquelle il explique

comment le projet dans lequel il s'est investi défend particulièrement au moins l'une des valeurs suivantes de la Francophonie : la solidarité, la paix, la démocratie, les droits de l'Homme, le droit à l'éducation et la diversité culturelle.

Adressez votre candidature à : **barreausolidarite@avocatparis.org**

Contact : **Théodore MALGRAIN** - 01 44 32 47 37 - **tmalgrain@avocatparis.org**